

Du 6 février 1770 - Desroches au ministre.

Archive de la médiathèque des Ursulines à Quimper. Dossier du Dresnay des Roches. Cote 12 D (11/15)
Comparatif entre les Noirs esclaves de différentes origines. Traite d'esclaves projetée par M. Chevalier à la côte de Guinée, il a proposé à Desroches et Poivre d'y investir.
M. Chevalier est gouverneur de Chandernagor. Cette fonction ne lui interdit pas de mener des opérations lucratives pour son propre compte. (C'est ainsi que La Bourdonnais avait fait fortune)

Du 6 février 1770

Monseigneur,

Voici un projet grand et vaste, très bien combiné à tous égards par M. Chevalier, mais qui outre cela peut procurer à cette colonie les plus grands avantages, en garnissant de Noirs de la première espèce les [*laissé un blanc*] du Roi pour la Marine, pour l'Artillerie et même pour le Génie.

Il ne faut pas que vous ignoriez que l'on ne peut pas employer à la marine des Noirs de Madagascar, parce que la fureur de retourner dans leur pays leur fait employer toute sorte de moyens. Ils se hasarderaient sur une planche dans l'opinion où ils sont que le courant les porterait à Madagascar. On ne peut pas employer de pareilles gens dans le port, d'où ils enlèveraient tous les bâtiments du Roi, et ceux des particuliers.

Ils sont d'ailleurs peu propres aux travaux de l'artillerie, parce qu'ils sont faibles de corps, mais dans tous les travaux où il faut plus de précision et d'adresse que de force, ils réussissent très bien, parce qu'ils ont de l'esprit et de l'agilité ; aussi M. de Salins en tire-t-il un très bon parti pour la maçonnerie, et dans quelques années, il aura fait parmi eux d'excellents ouvriers de ce genre.

Les Noirs mozambique valent mieux que les Madécasses, mais ils sont à peu près aussi enclins que ceux-ci au marronnage, et ne sont pas, à beaucoup près, aussi forts que les Noirs de Guinée.

Ces derniers sont stupides, mais presque tous d'une taille avantageuse et d'une très grande force, doux, laborieux, et se faisant un point d'honneur à ne jamais désert.

L'expérience a fait connaître qu'ils sont excellents matelots, très bon canonniers, braves et propres à la guerre, et la faisant soit par goût soit par attachement pour leur maître, sans en attendre d'autre récompense, que d'être bien nourris et flattés.

Cette digression, Monseigneur, m'a paru nécessaire pour vous faire sentir l'avantage des propositions de M. Chevalier, car ce sont des Noirs de Guinée que la flûte du Roi doit nous rapporter, au nombre de 3, 4 ou même 500. Cela n'est guère moins essentiel pour le service que d'avoir des ouvriers d'Europe.

M. Chevalier par cette entreprise trouve le moyen de faire sortir du Gange plus de 2.000.000¹ pour le profit de la nation ; il soustrait ces richesses-là à la cupidité des Anglais, et à l'invasion qu'il craint tous les jours de leur part, vu les mauvais traitements que les Français essuient dans le Gange.

Son projet ne fait tort à rien dans le fond ; c'est un habile négociant qui a travaillé avec succès à sa fortune, et qui aurait réussi à faire celle de la Compagnie des Indes si l'on avait suivi ses conseils.

Malgré cela, Monseigneur, je n'ai pas cru devoir accepter en mon nom les propositions de M. Chevalier, parce que je dois m'occuper de la fortune des autres, ne chercher qu'à acquérir de l'honneur et me contenter des bienfaits que le Roi voudra bien m'accorder si, par ma conduite, je vous parais les mériter.

¹ Aucune indication sur la nature de ces deux millions, des livres sans doute.

J'ai voulu engager M. Poivre qui a une femme et des enfants² à y prendre quelque intérêt, sous la condition de votre agrément que je me chargeais de vous demander ; il n'a point voulu y entendre, et nous ne nous sommes occupés l'un et l'autre que des moyens de faire fleurir cette colonie, et d'essayer en donnant des secours à M. Chevalier, de procurer au Roi un dédommagement des pertes cruelles que le service a faites à Madagascar.

Vous voyez toute ma bonne foi et tout mon désintéressement ; mais je vous supplie que ceci reste un secret pour vous seul, jusqu'après l'exécution, parce que je mourrais de chagrin si j'avais compromis en rien M. Chevalier.

Voici une récapitulation qui va mettre sous vos yeux la chose telle qu'elle est, et les motifs qui m'ont déterminé.

M. Chevalier travaille à sa fortune, c'est un négociant qui doit s'en occuper.

Il me propose de la partager : je suis un militaire qui doit la refuser.

Il a besoin de ma protection pour réussir, je ne sais pas la vendre : mais comme ce sont les moyens du Roi que j'emploie pour l'avantage d'un de ses sujets, je veux que le Roi lui-même tire parti de l'entreprise à laquelle je fais concourir ses moyens.

Enfin le retour que le service de Sa Majesté en aura, est de la plus grande importance pour cette colonie.

Je suis etc.

Le Ch. Desroches

* * *

² Desroches anticipe puisque le deuxième enfant, Julienne Isle de France, ne verra le jour que le 19-7-1770.